

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. la Princesse, accompagnée de Miss Ethel Oliver, Sa dame d'honneur, a rendu visite, samedi dernier, à S. M. la Reine Isabelle d'Espagne et à S. A. R. l'Infante Eulalie, en la villa Salisbury, à Beaulieu.

S. M. la Reine Isabelle et S. A. R. l'Infante Eulalie, accompagnées de leur suite, ont fait à leur tour, hier après-midi, une visite à S. A. S. Madame la Princesse.

A la séance d'hier du Bureau de Bienfaisance, M^{me} Olivier Ritt a versé cent francs, don de M. le Consul Général Donnève de Martinaud, pour les malheureux ; et le Gouverneur Général a remis une somme de sept cents francs, généreusement offerte par M^{me} Thyll, de la villa Roquebelle.

AVIS

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur ;
 Vu l'Ordonnance sur la Police générale, en date du 6 juin 1867 ;

Vu Notre Arrêté en date du 9 juin 1873, interdisant de tenir dans les maisons de Monaco-Ville des pigeons en liberté ;

Attendu que les plaintes qui nous sont parvenues au sujet des dégâts occasionnés à la Condamine par les pigeons en liberté rend nécessaire l'application de l'Arrêté précité audit quartier.

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — A partir de ce jour, il est interdit de tenir dans les maisons de la Condamine des pigeons en liberté.

ART. 2. — M. le Directeur de la Police et M. le Commandant des Carabiniers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, le 10 février 1900.

Le Maire,
 Comte F. GASTALDI.

Nous apprenons avec regrets la mort du Major-Général Sir Louis, décédé mercredi dernier, en son domicile, de la rue des Briques, maison Tamburini, à Monaco, à l'âge de 82 ans.

Sir Louis, qui était depuis longues années notre hôte, a longtemps habité la villa Moïna et était fort connu et très apprécié dans la Principauté.

Dimanche matin ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, les obsèques de la regrettée M^{me} Josephine Ajani, née Crovetto, femme de l'estimé M. Louis Ajani, membre de la Commission communale. M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco, ses adjoints et les membres de la Commission Communale, ainsi qu'une foule de notabilités monégasques, ont assisté à la cérémonie funèbre qui a été célébrée à l'église Saint-Charles, à Monte Carlo. Le convoi s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Monaco où

a eu lieu l'inhumation. Nous joignons nos condoléances à tous les témoignages reçus, en cette triste circonstance, par l'honorable M. Louis Ajani.

Le nouvel *Annuaire de la Principauté* pour l'année 1900 vient de paraître. On peut se le procurer à l'Imprimerie du *Journal de Monaco*.

Les membres du Sport Vélocepedique Monégasque, au nombre d'une cinquantaine, ont fait, dimanche dernier, une sortie qui avait pour but la ville de Grasse et qui a brillamment réussi. Les excursionnistes sont rentrés à 7 heures du soir, enchantés de leur journée et de l'accueil flatteur qu'ils ont reçu à Grasse.

Depuis quelques jours, une grande ménagerie a planté sa vaste tente dans le terrain Radziwill et attire chaque soir une foule nombreuse. Cette ménagerie, dirigée par MM. Bostock et Wombwell, est d'ailleurs des plus importantes et des plus intéressantes. Elle ne comprend pas moins de vingt grandes voitures-cages disposées en cercle autour de la tente qui abrite le public.

La troisième représentation de *Messaline* n'a pas eu un moindre triomphe que les deux premières. Jamais, en la belle salle du théâtre de Monte Carlo, on n'avait vu pareil empressement du public ; de toutes les villes voisines, en effet, les étrangers de marque, en villégiature sur le littoral, accourent pour applaudir l'œuvre magistrale de M. de Lara et ses admirables interprètes. La quatrième représentation qui a lieu ce soir s'annonce comme la digne apothéose de cette magnifique et trop courte série. Encore une fois, félicitons avec le distingué compositeur, M^{me} Héglon, l'incomparable Messaline qui malgré le poids de son rôle écrasant n'a pas eu la moindre défaillance au cours de ces représentations et a partagé les ovations faites à ses éminents partenaires : le superbe et puissant ténor Tamagno, l'exquise M^{lle} Leclerc à la voix pure et enchanteresse, les remarquables barytons Bouvet et Soulacroix, MM. Melchissèdec, Blancard, Valobra et Ughetto, pour ne citer que les principaux, sans oublier M. Léon Jehin et ses merveilleuses phalanges instrumentale et chorale. D'un avis unanime, il est impossible de mieux monter un opéra, même sur les plus grandes scènes du monde, et c'est là un effort artistique qui est un nouveau titre d'honneur pour le théâtre de Monte Carlo.

Au moment de mettre sous presse, nous enregistrons volontiers une nouvelle qui ne manquera pas de causer une vive satisfaction aux très nombreuses personnes qui n'avaient pu trouver des places pour les précédentes représentations de *Messaline*. Nous apprenons en effet qu'une représentation supplémentaire de cet opéra sera donnée le 19 février prochain.

Ce fut, certes, le plus beau concert de la saison, que ce treizième concert classique, où l'on fit, au grand artiste Raoul Pugno, un accueil inoubliable et triomphal. Le merveilleux pianiste s'est fait

entendre dans ce *Concerto* de Castillon, si mal accueilli il y a une trentaine d'années, et que Pugno a révélé au public moderne. Cette œuvre, qui résume les grandes qualités de l'école franc-kiste, nous a paru hautement intéressante par sa science autant que par son inspiration. Pugno l'a interprétée dans cette manière large, passionnée et profondément musicale qui sépare ce superbe artiste de la plupart des virtuoses, dont l'ambition est avant tout de se faire valoir eux-mêmes. Raoul Pugno exécuta ensuite le poème symphonique de Franck, *Les Djinns*, avec un sentiment et un coloris admirables.

Le succès du puissant artiste a été immense et la salle était transportée d'enthousiasme. L'orchestre, sous la direction de M. Jehin, s'est montré digne de son magnifique partenaire et a interprété à merveille la *Symphonie en si bémol* de Beethoven et la *Chevauchée des Walkyries*.

L'intéressante série annuelle des conférences s'est ouverte vendredi au Palais des Beaux-Arts avec M^{me} Thénard qui a parlé sur « Les mots à la mode » et qu'on a écoutée avec plaisir. Ce sera bientôt le tour de Maurice Lefèvre, le délicat causeur, et de Henry Bauer, le grand chroniqueur parisien.

Une malencontreuse, mais passagère indisposition, a fait remettre à une date ultérieure l'audition que devait donner, hier lundi après-midi, M. Isidore de Lara, au Palais des Beaux-Arts. Cette audition de quelques-unes des délicates mélodies de l'auteur de *Messaline* devait être précédée d'une conférence de M. Henry Bauer, l'éminent critique parisien, qui est arrivé depuis quelques jours dans la Principauté. Le double attrait de cette séance artistique en assurait d'avance le considérable succès. Mais ce n'est que partie remise, et un nouvel avis ne tardera pas à fixer le public sur la date de l'audition impatientement attendue de MM. I. de Lara et Henry Bauer.

M^{me} Thénard (de la Comédie-Française), qui avait déjà donné, vendredi dernier, une première conférence-causerie, a bien voulu, hier après-midi, pour remplacer la matinée de MM. de Lara et Bauer, se faire de nouveau entendre au théâtre du Palais des Beaux-Arts. Avec sa verve spirituelle et finement mordante, la charmante artiste a tenu l'élégant auditoire sous le charme de sa parole, puis elle a trouvé un nouveau succès dans l'interprétation d'une saynète jouée par elle, avec l'excellent concours de M^{lle} Lepage. Les deux interprètes ont été chaleureusement applaudis.

Dans ses audiences des 8 et 9 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Kradolfer Lisette, née à Wieden (Suisse), le 24 juin 1841, commerçante à Monaco, 16 francs d'amende pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Fabre Emile-Jean-Antoine, s'étant dit Bastide Jean, né Aubonne (Suisse), le 17 janvier 1848,

Lettre de Paris

Paris, 11 février 1900.

L'inauguration de l'Exposition des œuvres d'Alfred Stevens a eu lieu la semaine dernière à l'école des Beaux-Arts.

Affluence brillante et élégante comprenant le Tout-Paris du monde et des arts, le Tout-Paris féminin que le pinceau de Stevens avait si merveilleusement, si amoureuxment reproduit.

Remarqué dans l'assistance ; M^{me} la comtesse de Grefulhe, présidente du comité d'organisation ; M^{mes} la comtesse de Béarn, duchesse de Fézensac, comtesse d'Harcourt, comtesse de Vogüé, comtesse de Berteux, comtesse de Cossé-Brissac, marquise de Chasseloup-Laubat, comtesse de Corcy, vicomtesse de Kergariou, etc.

De nombreux artistes : MM. Detaille, Carolus Duran, Benjamin Constant, Cazin, Gerveux, Jean Béraud, Guillemet, membres du Comité, et MM. le comte R. de Montesquiou, Charles Ephrussi, comte d'Haussonville, etc.

Vers trois heures, MM. Georges Leygues, Millerand, accompagnés de MM. Pol Neveux, Roujon et Jules Dupré, ont fait leur entrée et ont été reçus par M. Carolus Duran et tous les membres du comité, en compagnie desquels il ont visité le Salon. Leur visite a duré une heure environ.

L'honneur fait au peintre flamand-français est grand. Je pourrais même dire qu'il est unique, car c'est la première fois que l'exposition des œuvres d'un artiste vivant est organisée à l'école des Beaux-Arts.

Cet hommage était dû à Alfred Stevens ; il est le couronnement, la récompense d'une existence d'artiste tout entière vécue en France, la consécration d'un talent dont notre pays a le droit de s'enorgueillir. Cette grande naturalisation, le vieux maître l'avait bien conquise par son amour et son dévouement à sa patrie d'adoption.

Une telle manifestation est attachante à bien des titres. Deux cents toiles environ ont été réunies dans ce Salon, genèse d'un art qui se développe et s'affirme avec la progression constante d'une maîtrise incomparable.

Alfred Stevens aura été le peintre du modernisme, dans la plus large acception du mot. Son œuvre a raconté la femme, la Parisienne de notre temps, avec tout le raffinement de ses élégances, toute la psychologie de sa grâce compliquée. Il dit, en une facture savoureuse, savante, en des gris transparents, d'une harmonie précieuse et rare, la tendresse et la pâleur délicate des carnations féminines, à la clarté atténuée des intérieurs, la richesse des étoffes chatoyantes et lumineuses.

La distinction de ce talent est extrême, et jamais une faute de goût, jamais une outrance ne viennent en contrarier le charme troublant et l'attrait.

Alfred Stevens aura fixé l'image de la société féminine de cette fin de siècle, ses mélancolies, sa nervosité, son attitude et son geste. Cela est un suffisant titre de gloire.

* * *

Le talentueux poète Henri de Régner, sur le point de partir pour l'Amérique, où il donnera une série de conférences, vient de se faire entendre à la Salle de Géographie, et nous a donné un avant-goût savoureux de ses causeries : le poète a parlé des poètes d'aujourd'hui, d'hier et de demain ; il l'a fait dans le sens d'une conviction très arrêtée, parlant d'abord du Parnasse, puis du fameux symbolisme : là M. de Régner est sur son propre terrain ; sa voix s'échauffe, et c'est avec une véritable éloquence qu'il parle de la poésie symboliste qui s'est enrichie d'un pouvoir suggestif et incantatoire, qui, au lieu d'imposer sa pensée, la propose, l'offre, mais figurée et voilée, de façon qu'il soit nécessaire de la connaître.

« Cette poésie n'exige plus, elle suggère ; elle ne chante plus, elle incante. »

En phrases délicieuses, M. de Régner montre la foule ne voulant pas reconnaître cette poésie entourée de voiles nombreux et lui préférant la poésie parnassienne, à la robe luxueuse, et la poésie romantique, aux colliers de pierres précieuses ; mais, bientôt, la même foule retire lentement les voiles recouvrant cette poésie qui apparaît alors dans toute sa beauté.

M. de Régner parle sagement des poètes symbolistes et explique ce qui les différencie des poètes nouveaux qui vont droit et simplement à la Nature.

« Ce sont les poètes de demain, ajoute-t-il ; mais nous aussi, les poètes symbolistes, quoique d'hier, nous espérons encore être les poètes de demain et compléter notre œuvre déjà féconde. »

Et, dans la coquette salle de la Société de géographie, de jolies mains gantées applaudirent frénétiquement le conférencier. C'est que, comme l'a écrit Voltaire, la poésie est la musique de l'âme, et surtout des âmes grandes et sensibles.

cocher, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Fautrier Honoré-Jules, né à Roquebrune (Alpes-Maritimes), le 25 juin 1885, sans profession ni domicile, huit jours de prison pour coups et blessures ;

Carabbio François, né à Buenos-Ayres (République Argentine), le 8 novembre 1860, sans profession ni domicile, six mois de prison et 50 fr. d'amende pour outrage public à la pudeur ;

Creuzet Jean-Baptiste, né à Lyon, le 22 janvier 1831, limeur de scies, sans domicile fixe, trois jours de prison pour mendicité.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

La série des Grands Concours Internationaux s'est terminée mercredi dernier par le *Prix de Consolation*, qui a réuni 43 tireurs.

M. Barker jeune, 17 sur 18, premier, gagne 1,521 francs et la médaille d'or ; MM. Rogers, 16 sur 18, baron de Monzéro, 12 sur 14, comte Voss, 6 sur 7, gagnent chacun 1,521 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Benvenuti, R. Gourgaud, Galetti.

Concours de deuxième série

Vendredi, 47 tireurs se sont disputé le *Prix des Myosotis* qui a été gagné par M. Mackintosh, 11 sur 11 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Barker jeune et Journu, 10 sur 11.

43 tireurs ont pris part à la poule qui a été partagée entre MM. Lip, Moncorgé, Chalandon, Demonts, Watson, Rogers et Ginot.

Samedi, le *Prix Wilder* a réuni 45 tireurs. Après un brillant barrage, la première place a été gagnée par M. Barker (jeune), 19 sur 19, qui gagne 1,125 francs et un objet d'art d'une valeur de 3,000 fr. ; M. Vernon Barker, deuxième, 18 sur 19, gagne 1,125 francs et un objet d'art d'une valeur de 1,500 francs ; M. Hannay, 12 sur 13, troisième, gagne 1,125 francs et un objet d'art d'une valeur de 1,000 francs.

39 tireurs ont pris part, hier lundi, au *Prix des Hortensias* qui a été gagné par M. Barker Harold, 15 sur 15. Les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. le comte Lambert et Ginot, 14 sur 15.

La poule, qui a réuni 27 tireurs, a été partagée entre MM. Lip, Vernon Barker, Robinson, comte d'Havrincourt, Rogers, comte Lambert.

Mercredi 14 février. — *Prix des Dalhias* (handicap), 4,000 francs.

Vendredi 16 février. — *Prix des Œillets*, 4,000 francs.

Lundi 19 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 4,000 francs.

Mercredi 21 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 4,000 francs.

Troisième Série :

Vendredi 23 février. — *Prix de Février*, 500 francs.

Samedi 24 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 500 fr.

Mercredi 28 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 mars. — *Prix du Mont-Agel*, 500 francs.

Samedi 3 mars. — *Prix de la Condamine* (handicap), 500 francs.

Lundi 5 mars. — *Prix de Menton* (handicap), 500 francs.

Jeudi 15 Février 1900, à 2 heures et demie

14^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. J. JOACHIM, violoniste

<i>Freyshütz</i> , ouverture	Weber.
<i>Concerto en la majeur</i> (pour violon et orchestre).	Mozart.
M. J. JOACHIM.	
<i>Daphnis et Chloé</i> , fragments (1 ^{re} audition).	H. Büsser.
A. Prélude — B. Danse des Nymphes — C. Le sommeil de Chloé — D. Danses.	
<i>Adagio du Quatrième Concerto</i>	Spohr.
M. J. JOACHIM.	
Entr'acte du 3 ^e acte de <i>Tristan et Yseult</i> ..	Wagner.
Cor anglais : M. DOREL.	
<i>Danses Hongroises</i>	JOACHIM-BRAHMS.
M. J. JOACHIM.	
<i>Prélude et Cortège de Déjanire</i>	Saint-Saëns.

Le Théâtre-Lyrique ne s'endort pas sur ses lauriers ; il vient de nous donner une œuvre nouvelle, *Martin et Martine*, conte flamand en trois actes de M. Paul Milliet, musique de M. Trépard.

L'œuvre a plu. C'est un gentil conte bleu, fantaisie de poète et d'artiste plutôt que pièce ; charmant poème de ballet qui semble se réclamer plus de la pantomime que de la parole chantée ; mais tout de même agréable en sa forme élégante et rose accompagnée d'un langage, mélange de vers et de prose rythmée, qu'on aurait plaisir à entendre sans la formidable artillerie du musicien, dont l'instrumentation tonitruante ne le permet qu'exceptionnellement.

Je me hâte d'ajouter que c'est le seul reproche qu'on puisse adresser à M. Trépard, dont la partition est, au contraire, pleine de sérieuses qualités ; elle a de la vie et du mouvement, avec une trame musicale solide, et n'est jamais vulgaire.

L'intrigue est gentiment fantastique, avec une certaine fée des houblons sans le secours de laquelle Martin et Martine auraient bien de la peine à satisfaire le terrible Gambrinus, roi de la bière, à qui personne ne prêtait un si mauvais caractère !

Quel diable d'homme ! Martin, fils de roi, lui demande sa fille en mariage, et, au lieu de s'en montrer flatté, ne voilà-t-il pas qu'il suscite mille obstacles, exige des épreuves, demande en une heure vingt chênes abattus, et puis encore un vivier

Où palpaient bouleaux et chênes !

Mais la bonne fée veille ; et Gambrinus pourrait demander la lune au pauvre Martin, qu'il se trouverait encore quelque génie de bonne volonté pour la lui montrer !

Mais il faut savoir se borner, et le terrible « papa beau-père » se contente de faire attacher son futur gendre au plus haut du beffroi de Cambrai — ville où se passe l'action — en lui octroyant les fonctions de Jacquemart ! Martine le suit, et, pour ne pas se séparer de son ami, elle se place de l'autre côté de l'horloge, où, sans doute, elle sonnera la demie ! Ce que voyant, la fée des houblons indignée rend à la liberté les deux amoureux, qui reparaissent tout de blanc vêtus, prêts à la bénédiction nuptiale, tandis que deux statues de bronze prennent leur place au sommet du beffroi.

L'interprétation et la mise en scène sont satisfaisants et le public a fait le meilleur accueil à cette charmante œuvrette.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Chemins de fer au Mont-Blanc. — Le *Journal des Transports* donne les détails suivants sur le chemin de fer projeté pour accéder au Mont-Blanc :

La ligne du Fayet à Chamonix, dont les travaux ont reçu un commencement d'exécution, sera à traction électrique. Les wagons seront automoteurs ; le courant sera fourni par un rail latéral sur lequel frotteront des balais métalliques.

Pour produire le courant, on utilisera l'eau de l'Arve dans deux usines, placées l'une aux montées Pelissier, l'autre près du pont Sainte-Marie, Chacune de ces usines donnera une force de 2,000 chevaux. Le parcours de la ligne électrique est de 20 kilomètres ; plus tard, cette ligne sera prolongée jusqu'à Martigny.

La gare de départ du chemin de fer du Mont-Blanc sera placée sur le territoire de la commune des Houches, à proximité du chemin de fer électrique se dirigeant sur Chamonix. L'entrée en galerie aura lieu un peu en amont du hameau de Taconnaz, à l'altitude de 1,100 mètres. Le chemin de fer suivra la crête sur la rive gauche du glacier de Taconnaz, qui s'élève par le pic du Gros-Bechar sur l'aiguille du Goûter.

Une galerie souterraine de 5 kilomètres sera créée depuis le pied de la montagne de Taconnaz jusqu'au sommet de l'aiguille du Goûter à 3,843 mètres. Elle passera dans l'intérieur de l'arête rocheuse continue qui relie le Grand-Bechar à l'aiguille du Goûter. Des balcons seront établis sur divers points du trajet pour procurer aux voyageurs des aperçus sur les magnifiques points de vue que présentent les montagnes neigeuses du Mont-Blanc. Une gare-hôtel importante sera établie vers le sommet de l'aiguille du Goûter pour permettre aux voyageurs d'y séjourner avec tout le confort désirable.

La galerie se dirigera directement sous le dôme du Goûter, dans la direction de l'Observatoire Vallot, situé sur les rochers des Bosses, à 4,362 mètres. Là sera établie une nouvelle station, De cette altitude, pour parve-

nir aux grands, puis aux petits Rochers-Rouges, qui sont à 350 mètres au-dessous du sommet du Mont-Blanc et qui sont déjà occupés en partie par l'Observatoire Janssen, on passera sous les rochers des Bosses.

Les petits Rochers-Rouges, situés à 4,580 mètres, ont été choisis comme station terminus. De là au sommet du Mont-Blanc (4,810 mètres), il reste un parcours de 230 mètres, qui sera franchi sur une pente douce de neige durcie, au moyen d'un câble-traineau permettant de conduire les voyageurs de l'hôtel terminus au point culminant du Mont-Blanc.

Le trajet total parcouru par le chemin de fer à crémaillère et câble-traineau sera de 10 kilomètres. On assure qu'au mois de juillet 1902, les touristes seront transportés sous le dôme du Goûter, à plus de 3,500 mètres.

La gare terminus sera souterraine et composée de nefs permettant la création d'hôtels, de restaurants et de différentes industries.

La dépense totale de cette voie ferrée extraordinaire sera de 21 millions.

Distillation du bois. — Le gaz résultant de la distillation du bois se présente actuellement dans une forme industrielle pratique sous le nom de gaz Riché. Ce gaz, dont la fabrication a été indiquée par un ingénieur, M. H. Riché, vient de rendre plus certain encore la concurrence des moteurs à gaz tonnant sur les générateurs de vapeur en permettant l'application des gaz dits pauvres aux moteurs de faible puissance. En principe, l'invention de M. Riché consiste à distiller des matières ligneuses, et à forcer les gaz et vapeurs produits à traverser une couche de charbon incandescent. C'est, en somme, un système de distillation renversée, si on le compare à celui de la distillation dans la fabrication du gaz d'éclairage.

Société Ornithophile française. — La Société Ornithophile française organise son cinquième concours, espérant qu'il sera répondu à son appel, ainsi que pour les quatre concours précédents.

Sujet imposé : Les équilibres naturels et l'extinction des faunes. Insister sur la raréfaction croissante des faunes ailées, avec chiffres à l'appui.

Prix unique : Un objet d'art avec un diplôme d'honneur. — Deux mentions honorables avec diplômes.

Ce concours, ouvert le 1^{er} janvier 1900, sera clos le 31 mars 1900.

Pendant ces délais, les candidats devront adresser leurs mémoires *franco* à M. Louis-Adrien Levat, président de la Société Ornithophile, 86, rue Joseph-Vernet, à Avignon (Vaucluse).

Chaque mémoire devra porter une exergue ou devise reproduite sur un pli cacheté contenant très lisiblement le nom et l'adresse de l'auteur.

Le prix et les diplômes seront adressés *franco* aux lauréats dans le délai de quarante jours après la clôture du Concours.

Les mouvements des glaciers des Alpes. — M. E. Richter a présenté à la Société Suisse de géologie, à la fin de l'année dernière, une note sur les mouvements des glaciers dans les Alpes durant la période glaciaire.

M. Richter arrive à cette conclusion que la variation du climat a été probablement beaucoup plus faible qu'on ne le suppose généralement, parce que la résistance à l'écoulement des glaciers augmente avec l'importance de la masse suivant une progression rapide et que, par conséquent, le niveau des champs de neige se serait rapidement relevé à des niveaux où la température était plus basse. Les variations de niveau dues à cette cause auraient elles-mêmes donné naissance à de brusques et irréguliers changements dans les glaciers, suivant que la surface de la glace se serait trouvée au-dessus ou au-dessous de la ligne des neiges.

M. Richter explique l'énorme quantité de débris de moraines emportées par ces glaciers, par cette circonstance que ces glaciers sont formés d'un grand nombre de petits courants de glace et que les débris n'ont pas été amenés comme moraine de fond, mais dans le corps de la glace.

Zoologie. — *Die Natur* donne quelques chiffres intéressants relatifs au nombre d'espèces d'animaux qui vivent tant sur la terre que dans les mers. Le nombre

total des animaux connus et décrits est de plus de 400,000, alors qu'on ne compte guère que 150,000 sortes de plantes.

Les insectes fournissent à eux seuls plus de 280,000 espèces dont 120,000 pour les coléoptères, 50,000 pour les lépidoptères, 38,000 pour les hyménoptères, etc. Les oiseaux fournissent à peu près la trentième partie du nombre total d'animaux ; on en compte environ 13,000 sortes. Pour les poissons le chiffre est de 12,000 ; pour les reptiles, 8,300 dont 1,640 sortes de serpents (300 environ vénimeux). On connaît en outre : 1,300 sortes d'amphibies, 20,000 sortes d'arachnoïdes, 50,000 sortes de mollusques, 8,000 sortes de vers, 3,000 sortes d'échinodermes, etc.

Le Muséum d'histoire naturelle de Berlin posséderait 200,000 sortes d'animaux représentés par environ 1,800,000 exemplaires.

MARINE ET COLONIES

Nouveaux destroyers Japonais. — Le Japon, qui possède déjà le plus grand cuirassé, poursuit sans relâche l'augmentation de sa puissance maritime ; sa flotte vient de s'augmenter de six nouveaux contre-torpilleurs tout à fait remarquables, construits par les Yarrow de Poplar, et sur lesquels nous empruntons les renseignements suivants à *Engineering*.

Ces six navires : *Ikadsuchi*, *Inadsuma*, *Akebono*, *Sazanami*, *Oboro* et *Niji*, ont 67 mètres de long sur 6 mètres 25 de large. Ils sont pourvus de deux hélices et ont chacun deux machines, à triple expansion avec 4 cylindres, étudiées pour donner 6,000 chevaux-vapeur. Les vitesses réalisées aux essais ont varié entre 31,08 et 31,38 nœuds. L'approvisionnement de charbon est de 90 à 100 tonnes. Les chaudières sont du type Yarrow, et les précautions prises pour éviter les trépidations paraissent avoir donné d'excellents résultats.

Ces navires sont armés, indépendamment de 2 tubes lance-torpilles, de : un canon à tir rapide de 76 millimètres, à l'avant, et 5 canons de 57 millimètres à tir rapide.

Les ports français et leur mouvement commercial. — Le deuxième volume du tableau général du commerce et de la navigation pour l'année 1898 vient d'être publié par la direction générale des douanes. D'après les renseignements donnés, le port de Marseille occupe le premier rang comme importance parmi les ports français ; le poids des marchandises embarquées ou débarquées a atteint 6,274,738 tonnes. Dans les autres ports, le mouvement a été : le Havre, 3,592,926 tonnes ; Dunkerque, 2,998,904 tonnes ; Bordeaux, 2,593,762 ; Rouen, 2,270,384 ; Saint-Nazaire, 1,610,262 ; Nantes, 950,114 ; Cette, 937,078 ; Boulogne, 617,874 ; la Rochelle ; la Pallice, 586,627 ; Calais, 476,644 et Cherbourg, 292,974. Le rapport entre la jauge des navires et le poids des marchandises est de 87 p. % à Dunkerque, de 96 p. % à Rouen, de 88 p. % à Saint-Nazaire et de 81 p. % à Nantes. A Marseille, il ne dépasse pas 52 p. % et au Havre 56 p. %. A Cherbourg, il atteint seulement 27 p. %.

VARIÉTÉS

INVENTIONS NOUVELLES

BATEAUX SOUS-MARINS ET BALLONS DIRIGEABLES

On a récemment expérimenté avec succès, paraît-il, à Cherbourg le nouveau torpilleur submersible, le *Narval*. Ce nouvel instrument de combat, adopté par le Conseil supérieur de la marine française à la suite d'un concours, est appelé à jouer un rôle important dans les guerres futures, s'il tient toutes ses promesses en service. Ses plans sont dus à M. l'ingénieur de la marine Laubeuf.

Le *Narval* doit marquer un progrès sensible sur les simples sous-marins que l'on possédait déjà. Il sera plus fortement armé, et surtout il aura un rayon d'action plus considérable. La coque en acier est celle d'un torpilleur bas sur l'eau dans le genre des types 130. Il a 34 mètres de long, 3^m 76 de large et 1^m 60 de tirant d'eau lorsqu'il navigue à la surface. Dans ce cas, il est actionné par un moteur à huile lourde de l'invention de M. Forest, qui a déjà fourni à la marine plusieurs bonnes machines à

pétrole pour les services à terre. La vitesse peut être alors de 12 nœuds. Lorsque le *Narval* est immergé, il marche comme les sous-marins au moyen d'une dynamo actionnée par des accumulateurs, et peut réaliser ainsi une vitesse de 8 nœuds. Enfin, le *Narval* peut prendre une troisième position, c'est-à-dire s'immerger partiellement en ne laissant dépasser sur l'eau que son kiosque ou couple, et continuant alors à marcher au pétrole.

Le *Narval* est submersible autonome, en ce sens qu'il peut charger lui-même ses accumulateurs tandis qu'il marche à la surface. Les autres sous-marins, au contraire, sont tributaires de l'usine électrique à terre.

Son rayon d'action à la surface sera de 252 milles à 12 nœuds et 624 milles à 8 nœuds au-dessus de l'eau ; immergé, il pourra, avec ses accumulateurs, franchir 25 milles à 8 nœuds et 70 milles à 5 nœuds.

L'armement du *Narval* se composera de quatre appareils lance-torpilles, deux de chaque bord. L'équipage comprendra neuf hommes et deux officiers.

On ne peut nier que l'entrée en ligne d'un tel bâtiment constitue un événement important. La question des sous-marins et d'ailleurs à l'ordre du jour. Déjà, le *Gymnote*, le *Gustave-Zédé*, le *Morse* sont, à l'heure actuelle, trois sous-marins réellement utilisables, pouvant naviguer sur l'eau et sous l'eau et lancer des torpilles automobiles : c'est là un fait acquis, indéniable. Ils sont sortis de la période d'études et de tâtonnements pour faire partie intégrante, dans leur petite sphère, de la flotte de combat française.

Reste à savoir dans quelles conditions ils peuvent être employés, quels services ils sont appelés à rendre. Sous ce rapport il faut se garder d'un enthousiasme trop facile et ne pas tomber dans l'exagération. La vérité est que que les sous-marins, qui, nous le répétons, sont les plus perfectionnés du genre, n'ont encore pour l'instant que la valeur d'instruments de défense à très petit rayon d'action. Ce sont, en quelque sorte, des torpilles de fond, ou mieux des torpilles vigilantes, susceptibles de changer de place, de suivre un but pas trop rapide. Leur arme étant la torpille Whitehead, parfois capricieuse, on ne peut admettre que tous leurs coups seront mortels. Ils seront soumis, comme les torpilleurs, à diverses causes d'erreurs et devront lancer de près sur un but en marche. De jour, par beau temps, ils pourront attaquer avec succès un bâtiment au mouillage ou marchant très doucement au large. Dans une passe, ils pourront attendre au passage un bâtiment en marche, même rapide, et le torpiller de près. Dans ces divers cas, ils seront très préférables au torpilleur. Mais la nuit leur supériorité diminuera, car leur rayon visuel sera très faible. Et par mer agitée, il en sera de même ; ils auront beaucoup de difficultés à voir l'ennemi, et à maintenir le contact avec lui.

De plus, il faut se dire que leur rayon d'action est très faible et leur permet de s'éloigner tout au plus à 30 ou 40 milles de leur port d'attache, que leur vitesse est à peine de 8 nœuds, qu'enfin ils n'ont pas encore fait un service suivi permettant de constater leur endurance, ni subi l'entraînement nécessaire à tout bâtiment de combat quelle que soit sa taille.

On expérimente en ce moment à Toulon le nouveau sous-marin de M. Goubet, plus petit que le *Gustave-Zédé* et le *Morse*, et qui sera sans doute suffisant pour la défense des abords immédiats des rades et ports. De plus, nous croyons que ce petit sous-marin pourrait, grâce à ses faibles dimensions, être embarqué et transporté sur les grands navires. Ce serait un grand avantage. Mais en attendant que le *Goubet*, de même que le *Narval*, aient fait leurs preuves officiellement, l'administration de la marine, forte des résultats déjà obtenus sur le *Gustave-Zédé* et le *Morse*, en multiplie les échantillons, en les améliorant encore. C'est ainsi que se trouvent en chantier le *Français* et l'*Algérien* à Cherbourg ; les *Lutin*, *Farfadet*, *Gnome*, *Korrigan*, à Rochefort.

* * *

Le *New-York Herald* nous apporte, d'autre part, d'intéressants détails sur le nouveau navire aérien, dit ballon Zeppelin, qui a été construit sur le lac de Constance.

Ces détails ont été fournis par le lieutenant Frantz Hinterstoisser, une autorité en l'art aéronautique, à la Société autrichienne d'aérostation.

De l'avis de M. Hinterstoisser, l'aérostat du lac de

Constance est l'effort le plus sérieux qui ait été fait jusqu'à présent dans la navigation aérienne. L'idée première de ce ballon (s'il est permis de l'appeler ainsi) a été fournie au comte Zeppelin par un appareil de ce genre établi en 1897, à Schoneberg, près Berlín, par M. Schwarz, un ingénieur autrichien.

Le vaisseau aérien du comte Zeppelin est presque prêt. On peut le voir, à Manzell, près de Fridrichshafen. Il est contenu dans une sorte de remise qui flotte sur le lac de Constance. Cette construction a 14 m. 50 sur 24 m. 50, et elle est portée par cinquante-quatre pontons. Sa hauteur est de 24 mètres.

L'enveloppe de l'aérostat est faite d'aluminium et d'acier; elle a été fabriquée dans les usines de Westphalie.

L'aérostat est divisé en dix-sept compartiments. Dans chacun de ces derniers sont placés dix-sept ballons. Il a une longueur totale de dix-sept mètres et une hauteur de 11 m. 50. Sa capacité est d'environ 11,000 mètres cubes.

Les ballons ont une enveloppe faite d'une sorte de tissu de coton recouvert de gomme élastique. La superficie totale de ces ballons atteint 7,200 mètres.

La puissance motrice de l'aérostat est fournie par deux moteurs à pétrole Daimler, donnant chacun 15 chevaux de force. La force motrice est transmise à l'arbre de propulsion par des courroies. Les propulseurs sont en aluminium et ont un diamètre de 1 m. 53.

Le poids de chaque moteur est de 195 kilogrammes. Ils sont placés de chaque côté des deux plates-formes de l'aérostat, chacune de ces plates-formes à 6 m. 50 de long, 1 m. 80 de large et un mètre de hauteur. Elles sont réunies par une passerelle sur laquelle on a placé un poids de 25 kilogrammes. Le poids influence également la direction du ballon, et l'atterrissage est dépendant de la position dans laquelle il est placé. Sous les plates-formes sont des tampons à ressorts destinés à amortir les chocs de l'aérostat lorsqu'il atterrit.

Les ballonnets sont gonflés avec du gaz hydrogène, lequel est emmagasiné dans des réservoirs à une pression de 150 atmosphères. Dès maintenant, 2,400 de ces réservoirs sont prêts, ils permettront de transporter 13,400 mètres de gaz hydrogène.

Avant l'ascension, les réservoirs seront conduits à la remise du ballon sur cinq péniches. L'opération du gonflement des ballonnets demandera six heures.

La direction de l'aérostat sera assurée par des cadres en bois de 4 mètres carrés. Ceux-ci seront recouverts de la même enveloppe que les ballons. Ils sont placés horizontalement et verticalement et sont mus par une hélice qui est maniée de la plate-forme.

Le capital nécessité pour la construction de l'aérostat a été de 1 million de marks (1,250,000 fr.).

La première ascension sera tentée fin avril ou au commencement de mai. Le comte Zeppelin, M. Kubler, le constructeur de l'aérostat, un machiniste et un pilote y prendront part.

D'après le lieutenant Hinterstoisser, l'ascension ne doit être faite que par un temps calme ou une brise très douce. Dans ces conditions, le comte Zeppelin serait capable de lancer son ballon sans aucune difficulté dans la direction qui lui conviendra.

Mais le résultat serait autre si l'aérostat rencontrait un vent de plus de 8 mètres par seconde. L'expérience pourrait dégénérer en catastrophe, car l'appareil pourrait se renverser ou briser ses cadres.

Cependant, il faut savoir gré à ces vaillants pionniers de la locomotion aérienne d'exposer leur argent et leur vie pour tenter d'arriver à la solution de ce problème.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 11 Février 1900

GÈNES, trois-mâts, Bernardino-M., it. c. Barsella, houille.	Id. vap. Princesse-Isabella, it. c. Irrera, sur lest.
VILLEFRANCHE, y. à vap. Hélène, fr. c. Gorio, id.	SAINT-RAPHAEL, b. Virginie, fr. c. Brun, sable.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet, id.	VILLEFRANCHE, y. à vap. Katoomba, angl. c. Evaws, sur lest.
CANNES, b. Louise, fr. c. Gareil, sable.	Id. b. Monte Carlo, fr. c. Magagnosc, id.
Id. b. Indus, fr. c. Tassis, id.	Id. b. Ville-de-Marseille, fr. c. Dalbéra Baptistin, id.
SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr. c. Seytour, id.	SAINT-MAXIME, b. Deux-Frères, fr. c. J. Courbon, bois et vin.
CANNES, b. Fortune, fr. c. Dalbéra, sable.	Id. b. Louis, fr. c. Pastour, id.

Départs du 4 au 11 Février

GÈNES, brick-goël. Maria-M., it. c. Fancioli, vieux fer.	VILLEFRANCHE, y. à vap. Hélène, fr. c. Gorio, sur lest.
SAINT-RAPHAEL, b. Virginie, fr. c. Brun, id.	CANNES, b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet, id.
VILLEFRANCHE, y. à vap. Katoomba, fr. c. Evaws, id.	CANNES, b. Louise, fr. c. Gareil, id.
GÈNES, vap. Princesse-Isabella, it. c. Irrera, id.	Id. trois-mâts, Bernardino-M., it. c. Barsella, id.

AVIS

Monsieur JACQUES OBERTO, propriétaire à Monaco, prévient le public qu'il ne reconnaîtra ni paiera aucunes dettes que pourront contracter ses fils et filles.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BENINI et son enfant; les familles SPADONI, CIAIS, LIBOIS et DELPIANO remercient sincèrement l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères, ainsi que les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Barthélemy BENINI

leur époux, père, parent et allié, décédé à Monaco le 11 février 1900, dans sa 35^e année, et prie celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Monsieur LOUIS AJANI et sa famille remercient toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regrettée

Madame Joséphine AJANI
Née CROVETTO

AVIS DE MESSE

Madame veuve P. NÉRI informe ses amis et connaissances qu'une messe anniversaire sera dite le vendredi 16 février courant, à 10 heures du matin, en la Cathédrale de Monaco, pour le repos de l'âme de son époux regretté

Monsieur Pierre NÉRI

Ancien Consul de la République Argentine

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

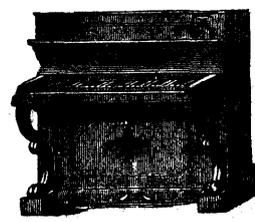
Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	5	749.2	48.2	47.4	47.6	47.5	12.2	12.8	12.6	12.2				11.2	78
6	48.2	48.2	47.6	48.2	48.5	10.2	12.5	13.2	11.2	10.2	77	S.-O. léger	Très variable, pluie, grêle.		
7	50.2	50.1	50.3	50.8	51.5	10.2	13.2	13.5	10.5	10.2	78	—	Beau		
8	51.1	51.2	49.8	50.4	51.2	11.5	13.2	13.5	12.2	11.4	76	N.-E. fort	Nuageux		
9	52.2	52.2	51.2	51.4	51.2	10.2	11.5	10.2	9.5	9.5	80	N.-E. léger.	Couvert, pluie		
10	49.2	48.2	48.2	48.5	49.2	10.2	12.2	13.2	10.5	10.2	81	S.-O. léger.	Beau		
11	51.2	51.2	50.4	50.5	51.2	10.2	12.2	12.2	10.5	10.2	78	—	Variable		
DATES						5	6	7	8	9	10	11			
TEMPÉRATURES						Maxima	13.2	14.2	14.2	14.2	10.5	14.2	13.2		
EXTRÊMES						Minima	10.2	9.2	9.2	10.2	9.2	9.2			

Pluie tombée: 24^{mm} 2



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{re} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre. Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec les concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75	Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50	
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »	
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40	
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30	
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50	
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25	
Livret de la banlieue avec carte..	» 10	Ouest
	» 10	Est
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »	

Imprimerie de Monaco — 1900